

5 décembre 2006

06.399

Question Marianne Ebel

Budget 2007 – Subventions accordées

1. Le Conseil d'Etat peut-il nous renseigner sur la situation concernant les crèches et les structures d'accueil de la petite enfance dans le canton de Neuchâtel? Où en est l'application de la loi? Combien de crèches et de structures d'accueil ont-elles pu être créées grâce à cette loi?
2. Qu'en est-il cette année, y a-t-il eu des ouvertures ou des places supplémentaires dans des structures existantes? Ou a-t-on connu des fermetures ou des diminutions de places? Quelles sont les prévisions pour 2007?
3. De plus le Conseil d'Etat peut-il nous dire pourquoi il y a une diminution des subventions de l'ordre de 20% depuis 2004, avec une baisse régulière, année après année:
Comptes 2004: 4.579.800 millions de francs / Budget 2007: 3.719.000 millions de francs.
Comment le Conseil d'Etat explique-t-il cette baisse, alors que les besoins sont avérés et que la loi votée par le Grand Conseil avait prévu d'y répondre?
4. Enfin, le Conseil d'Etat peut-il nous expliquer pourquoi le chiffre annoncé au budget 2006 (3.837.800 millions de francs selon la version du 21 septembre 2005) ne correspond pas au chiffre publié dans la version du 20 septembre 2006 (3.797.800 millions de francs selon le budget détaillé du 20 septembre 2006)? Pourquoi y a-t-il une différence de 40.000 francs?